

M. MARTIN : Relativement à mes observations au sujet de l'entrevue entre sir Mackenzie Bowell et mon honorable ami, le ministre de l'Intérieur, et la délégation de Winnipeg, je puis dire simplement que quelle que fût l'intention du premier ministre, les délégués n'ont certainement pas pris la chose de la même manière, lorsqu'on avait intercepté son retour à Ottawa pour un autre pow-wow sauvage. L'impression a été fortement créée dans la ville, que le premier ministre ne les avait pas convenablement traités. Je ne faisais pas partie de la délégation, mais ce que je dis, je l'ai appris de plusieurs personnes qui étaient présentes, notamment des partisans du gouvernement. Ces derniers ont probablement été plus offensés que les libéraux, car les libéraux n'attendaient peut-être pas beaucoup d'attention de la part du gouvernement ; mais il n'en était pas de même des conservateurs, et je puis dire qu'ils ont été grandement blessés, non seulement des paroles du premier ministre, mais de la manière dont ils ont été reçus par le ministre de l'Intérieur.

M. DALY : L'honorable député veut-il dire que quelques-uns ont été offensés de ce que j'ai dit dans cette occasion ?

M. MARTIN : C'est ce que l'on m'a dit.

M. DALY : L'honorable député voudrait-il me nommer les personnes qui l'ont renseigné ?

M. MARTIN : Si l'honorable député veut se procurer le rapport de l'assemblée, dans un des journaux de Winnipeg....

M. DALY : Je l'ai ici—le *Winnipeg Free Press* du 13.

M. MARTIN : Si l'honorable ministre veut communiquer avec ceux qui étaient présents à l'assemblée, 90 pour 100 d'entre eux, je crois, corroboreront ce que j'ai dit. En laissant 10 pour cent de *tories* qui se diraient satisfaits, quand même l'honorable ministre aurait été dix fois plus blessant, je crois pouvoir dire que 90 pour 100 de la délégation, composée en grande partie de conservateurs, corroboreront ce que j'ai dit aujourd'hui au sujet de la manière dont ils ont été reçus.

L'honorable ministre n'a pas été juste à mon égard, je pense, en disant qu'il ressortait de mes observations que j'avais été le seul à soulever cette question ici, car j'ai formellement déclaré que M. Hugh-J. Macdonald, mon prédécesseur, et celui qui l'a précédé, avaient à maintes reprises signalé la chose à l'attention du parlement et du gouvernement.

Je n'ai pas dit une seule parole de blâme à l'égard de mes prédécesseurs, des partisans du gouvernement, car je crois qu'ils ont fait tout ce qui leur était possible de faire à ce sujet. Mais j'ai attiré l'attention sur le fait que ce n'est qu'aujourd'hui, après les humbles efforts que j'ai faits dans ce sens —et ce n'est probablement pas en considération de ces efforts, mais plutôt en considération du fait que le gouvernement a perdu Winnipeg par suite de sa négligence grossière sous ce rapport et sous plusieurs autres, et aussi à cause des élections prochaines—j'ai attiré l'attention, dis-je, sur le fait que nous avons aujourd'hui, pour la première fois, une déclaration à l'effet que le gouvernement a l'intention de s'occuper sérieusement de la chose.

M. DALY.

L'honorable ministre a prétendu que ce changement d'idée était dû au rapport de M. Ruttan. Mais ce rapport de M. Ruttan a été soumis au gouvernement il y a 5 ans, et s'il était de nature à le convaincre, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas entrepris ces travaux lorsque ce rapport lui a été soumis, et que le député de Winnipeg et autres amis sincères du parti lui démontraient, aussi fortement que je l'ai fait, la nécessité de faire ces travaux ?

La motion est adoptée.

LISTES ÉLECTORALES DE YALE ET DE CARIBOU.

M. MARTIN : Je demande—

Copie de la liste des électeurs des comtés de Yale et de Caribou.

Les honorables messieurs de là droite savent que dans la Colombie-Anglaise, depuis un an ou deux, on a vu revivre une grande agitation au sujet des découvertes minérales, et cela, surtout, peut-être, dans le district de la Kootanie, une partie de la circonscription électorale de mon honorable ami de Yale.

La Chambre sait que pour la prochaine élection, le comté de Caribou a été uni à celui de Yale, qu'à l'avenir, nous n'aurons plus qu'un seul comté de Yale et Caribou. Je ne connais pas très bien les distances, mais je crois que ce nouveau comté couvre une étendue de 200 milles environ, de l'est à l'ouest, et 300 ou 400 milles du nord au sud.

Il est très naturel que la préparation de la liste des électeurs, d'après l'Acte fédéral du cens électorale, dans un comté aussi grand, présente des difficultés considérables ; et je crois pouvoir dire que la liste faite lors de la dernière révision est des moins satisfaisantes. Je crois que dans certains endroits, les avis ne sont pas parvenus aux gens, et je suis informé qu'il y a bon nombre de personnes dispersées dans ce comté, qui ont parfaitement droit de voter, mais dont les noms ne sont pas sur la liste.

C'est là une chose qui doit naturellement arriver sous l'opération de l'injuste cens électorale que nous avons aujourd'hui.

Mais ce que je veux surtout signaler à l'attention, c'est qu'à raison de cette agitation au sujet des mines, il existe une partie du comté, surtout le district de la Kootanie, qui s'est considérablement développée depuis la révision des listes. Des villages qui existaient en 1894, lors de la révision des listes, ont vu leur population grandement augmentée par l'immigration des habitants d'autres parties de la Colombie-Anglaise et du Canada en général. Ainsi, par exemple, il y a un nouveau village nommé Rossland avec une population de plus de 3,000 personnes, dont très peu sont inscrites sur la liste, et qui n'a aucun bureau de votation. Le bureau de Rossland est à Waneta. On me dit que de Rossland à Trail, il y a 8 milles, et de Trail à Waneta, 12 ou 14 milles, par eau ou par voie ferrée.

Que pensez-vous d'une loi sous l'opération de laquelle, un village de 3,000 âmes n'a pas de bureau de votation, les électeurs ayant à voyager 20 milles pour aller voter ?

Mais ce n'est pas tout. Non seulement les habitants de Rossland sont obligés de parcourir cette distance, mais la grande majorité d'entre eux n'est